

Fédération Française de Boxe

Commission nationale de boxe amateur
Les compétitions nationales amateurs
gérées par la CNBA



Photo © CNOSF/KMSP

Candidature ouverte

- *Aux comités régionaux,*
- *Aux comités départementaux,*
- *Aux clubs*

2025

**Dossier de candidature à l'organisation
des Phases qualificatives Seniors, Hommes & Femmes,
- Du Championnat de France Amateur
- Du Tournoi National.**

Présenté par

.....

**Ce dossier doit parvenir à la FFBoxe, complété et
avec les différentes pièces mentionnées
AVANT le 15/10/2024**

Fédération Française de Boxe

Les compétitions nationales amateurs

gérées par la CNBA

DOSSIER DE CANDIDATURE PRÉSENTÉ PAR

(Titre exact de la structure : comité régional ou comité départemental ou club)

La structure est candidate à l'organisation d'un programme :

Des Phases qualificatives Seniors, Hommes & Femmes, du Championnat de France Amateur et du Tournoi National.

1/16 et 1/8^{ème} : Les 11-12 janvier 2025 (soumission minimum 8 000 €),

1/4 et 1/2 finales : Les 18-19 janvier 2025 (soumission minimum 10 000 €).

Pièces à joindre à ce dossier de candidature (cocher toutes les cases) :

- Attestation de mise à disposition de la salle de compétition par le propriétaire à la date et pour toute la durée de la compétition et précisant l'autorisation et la possibilité d'installer des barrières de sécurité autour **des 2 rings** (cocher la case),
- Plan et spécificités de la salle de compétition et plan d'ensemble présentant les différents lieux de compétition, d'hébergement, de restauration et de pesée-visite médicale (cocher la case),
- Présentation de l'équipe d'organisation sur papier libre inclus au dossier (personnes licenciées FFBoxe uniquement) et de la répartition des responsabilités et des tâches (cocher la case, voir le document : « Conditions d'organisation des programmes - compétitions nationales amateurs 2025) (1),
- Capacités et tarifs d'hébergement et de restauration (hôtels, restaurants, hébergements collectifs) – joindre documentations et tarifs (cocher la case),
- 2 chèques représentant le montant de la soumission (50% et 50%) (cocher la case, voir le document : « Conditions d'organisation des programmes - compétitions nationales amateurs 2025) (2).

Je soussigné(e), _____ Président(e) de

Déclare être candidat(e) à l'organisation d'un programme :

Des Phases qualificatives Seniors, Hommes & Femmes, du Championnat de France Amateur et du Tournoi National.

Les 1/16 et 1/8^{ème} - Les 11 janvier 2025 et 12 janvier 2025

À (lieu) _____

À (Horaires) _____ h _____ (3)

Adresse de la salle de compétition :

N° _____ Voie (chemin, impasse, rue, avenue, boulevard) : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le montant fixe de la soumission soit :€ (8000€)

(En toutes lettres :)
est inclus à ce dossier sous la forme de 2 chèques bancaires (50% et 50 %, chèques émis obligatoirement par la structure candidate) à l'ordre de la Fédération Française de Boxe et datés du jour de leur émission (2).

Personne que je charge de ce dossier de candidature au sein de la structure (peut être le Président lui-même ou une personne obligatoirement licenciée FFBoxe et mandatée par le Président de la structure) :

NOM et Prénom :			
Adresse :			
Téléphone :			
E-mail :			

J'ai pris connaissance des conditions d'organisation des programmes des compétitions nationales de boxe amateur 2024-2025 et je m'engage à les respecter.

Si ma candidature est retenue, je m'engage à signer une convention avec la FFBoxe pour l'organisation de ce programme de compétition.

*Cachet de
la structure*

*Signature du/de la Président(e)
de la structure (précédée de la mention : lu et approuvé*

Je soussigné(e), _____ Président(e) de

Déclare être candidat(e) à l'organisation d'un programme :

Des Phases qualificatives Seniors, Hommes & Femmes, du Championnat de France Amateur et du Tournoi National.

1/4 et 1/2 finales - Les : 18/01/2025 et 19/01/2025

À (lieu) _____

À (Horaires) _____ h _____ (3)

Adresse de la salle de compétition :

N° _____ Voie (chemin, impasse, rue, avenue, boulevard) : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le montant **fixe** de la soumission soit :€ (10.000€)

(En toutes lettres :)
est inclus à ce dossier sous la forme de 2 chèques bancaires (50% et 50 %, chèques émis obligatoirement par la structure candidate) à l'ordre de la Fédération Française de Boxe et datés du jour de leur émission (2).

Personne que je charge de ce dossier de candidature au sein de la structure (peut être le Président lui-même ou une personne obligatoirement licenciée FFBoxe et mandatée par le Président de la structure) :

NOM et Prénom :			
Adresse :			
Téléphone :			
E-mail :			

J'ai pris connaissance des conditions d'organisation des programmes des compétitions nationales de boxe amateur 2024-2025 et je m'engage à les respecter.

Si ma candidature est retenue, je m'engage à signer une convention avec la FFBoxe pour l'organisation de ce programme de compétition.

Cachet de
la structure

Signature du/de la Président(e)
de la structure (précédée de la mention : lu et approuvé

Fédération Française de Boxe

Les compétitions nationales amateurs

gérées par la CNBA

Comment adresser à la FFBoxe votre candidature à l'organisation d'une compétition nationale 2025



1°) Remplir ce dossier de candidature :

- toutes les rubriques doivent être complétées,
- toutes les pièces demandées doivent être jointes à l'intérieur du dossier,
- le dossier doit obligatoirement être signé par le Président de la structure.

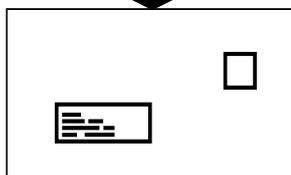


2°) Placer ces documents dans une première enveloppe que vous cachez hermétiquement et sur laquelle vous indiquez :

« **COMPÉTITIONS NATIONALES AMATEURS 2025** »

Candidature à l'organisation de : « **Titre du programme pour lequel vous présentez votre candidature** »

Enveloppe à ouvrir que le 15/10/2024



3°) Cette première enveloppe est glissée dans une deuxième enveloppe plus grande, affranchie et à l'adresse de la FFBoxe :

Fédération Française de Boxe
Compétitions nationales amateurs
Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN



4°) Pour être recevables les candidatures doivent arriver à la FFBoxe **AVANT le 15 octobre 2024, 12h00**

(1) Présenter les responsables des différents secteurs : responsabilité générale, accueil et hébergement, transports et navettes, installations sportives et matériel, déroulement du programme et protocole (horaires, enchaînements et contrôles), sécurité, communication, tâches administratives...

(2) Voir le livret « Conditions d'organisation des compétitions nationales amateurs 2024-2025 ». **Les chèques sont obligatoirement émis par la structure candidate.** Les chèques correspondant aux programmes attribués sont conservés à la FFBoxe et sont mis à l'encaissement le jour de la compétition pour le premier (50%), 30 jours après la fin de la compétition pour le deuxième (50%).

Les chèques correspondant aux candidatures non retenues sont retournés immédiatement aux structures candidates.

(3) Les épreuves organisées le samedi doivent se dérouler entre **10h00 et 24h00**, les épreuves organisées le dimanche doivent se dérouler entre **10h00 et 18h00**.